

Réf: Dossier 295549

Avis de constitution

SOCIETE « SIKA TRANSPORT »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE QUARTIER FEKESSE,
Lot 1173, Ilot 117

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2024 et enregistrés au CEPICI le 28/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIKA TRANSPORT »

Objet : transport, finances, assurance, prestation divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE QUARTIER FEKESSE,
Lot 1173, Ilot 117

Dirigeant(s) M SOUANGA N'GORAN MATHIEU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07254 du 29/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52303/GTCA/RC/2024 du 29/08/2024

